



MARQUE: LIFEBOX

REFERENCE: PACK 2 DETECT.FUMEEES NF 1 AN

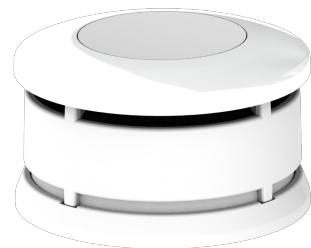
CODIC: 4025598



Guide utilisateur DAAF

Détecteur avertisseur autonome de fumée

SERENITY 1



DoP téléchargeable sur le site internet : www.lifebox.fr
Certificat: 0333-CPR-292089-1
Dispositif d'alarme de fumée
Montage mural ou plafonnier

PRÉAMBULE

LIFEBOX vous remercie d'avoir choisi ce produit.

- Le détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF) SERENITY 1 est spécialement conçu pour les habitations individuelles.
- Le DAAF SERENITY 1 détecte les fumées provenant d'un début d'incendie et vous avertit par un puissant signal d'alarme.
- Nous vous invitons à lire attentivement cette notice pour l'installation et la mise en service du SERENITY 1.

Attention, le SERENITY 1 ne détecte pas la chaleur, les gaz ou les flammes.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- Alimentation : 2 piles Alcaline AAA
- Autonomie : 1 an
- Détection optique de fumée
- Puissance acoustique : 85 dB à 3 m
- Surveillance de pile : signal sonore en cas de défaut
- Fixation : kit vis et chevilles fourni pour matériaux pleins
- Protection contre les fausses alarmes :
 - grille de protection contre les insectes
- Vérification fonctionnelle : bouton test sur le DAAF
- Autotest de la pile
- Autotest de la chambre optique
- Le détecteur de fumée émet un léger flash lumineux rouge toutes les 5 minutes

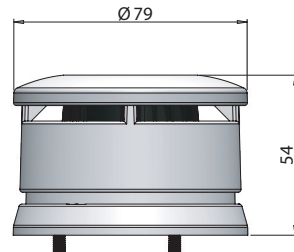
CERTIFICATIONS

Numéro de certificat : 0333-CPR-292089-1
Conforme à la norme : NF EN 14604 : 2005 + AC : 2008
Organisme certificateur :

AFNOR
11 rue Francis de Pressensé
F-93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Téléphone : +33(0)1 41 62 80 00
Télécopie : +33(0)1 49 17 90 00
Email : certification@afaq.afnor.org
www.marque-nf.com
www.afnor.org

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Dimensions : H 54 mm x Ø 79 mm
- Poids (piles incluses) : 110 g
- Température de fonctionnement : 0 à 55°C
- Installation intérieure
- ABS blanc, bague de couleur interchangeable



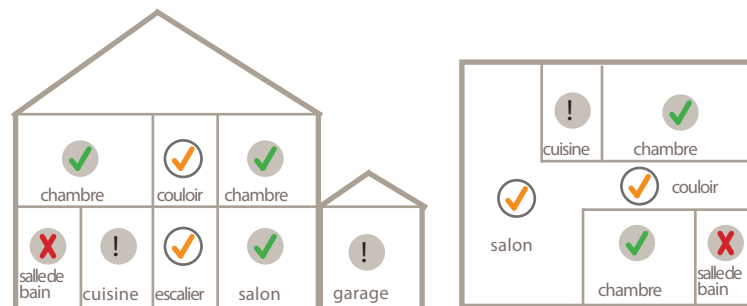
INSTALLATION DU DAAF SERENITY 1

I - OÙ INSTALLER LE DAAF ?

- Minimum 1 détecteur par étage, de préférence dans les couloirs et les cages d'escaliers.
 - Répartissez les détecteurs le plus régulièrement possible en privilégiant les zones à proximité des chambres et des escaliers.
 - Pour une protection optimale : un détecteur par pièce (chambres et salon).
- Note :** Privilégiez les zones d'accès aux chambres car les risques d'intoxication par les fumées sont plus importants pendant le sommeil.

- Protection minimale conseillée
- Protection optimale.
- Précautions d'installation (voir ci-dessous).

X Ne pas installer de DAAF dans la salle de bain.



Maison

Appartement

Cas particulier : pour les couloirs de grande longueur (> 10m), installer au moins 2 DAAF.

! Précautions d'installation

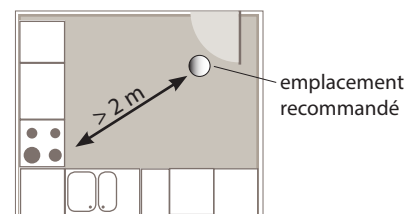
Cuisine / garage

Dans une cuisine ou un garage, l'installation d'un DAAF n'est pas conseillée en raison du risque important de fausses alarmes et d'un encrassement rapide du détecteur.

X Dans une surface inférieure à 9m², l'installation d'un DAAF est à proscrire.

- Respectez une distance minimale de 2 mètres de tout appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.
- Afin d'éviter les alarmes intempestives, utilisez le dispositif de neutralisation à chaque fois que vous utilisez un appareil émettant de la fumée ou de la vapeur.

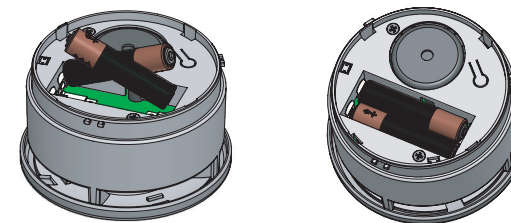
Exemple d'installation dans la cuisine :



Pièces où l'installation d'un DAAF est à éviter

- Buanderie : formation de condensation.
- Cuisine, garage : appareils générant des fumées (plaque de cuisson, four, échappement de véhicule,...). Risques de fausses alarmes.
- Combles, greniers, ateliers ou autres : poussières. Risque d'encrassement du DAAF.
- Pièces où la température ambiante est anormalement basse (en dessous de 0°C) ou élevée (+55°C). Risque de dysfonctionnement du DAAF.
- Pièces où les fumées risquent d'être diluées par des sources de ventilation (climatisation, chauffage, fenêtres, autres). Pièces avec forte risque

II - INSÉRER LES PILES



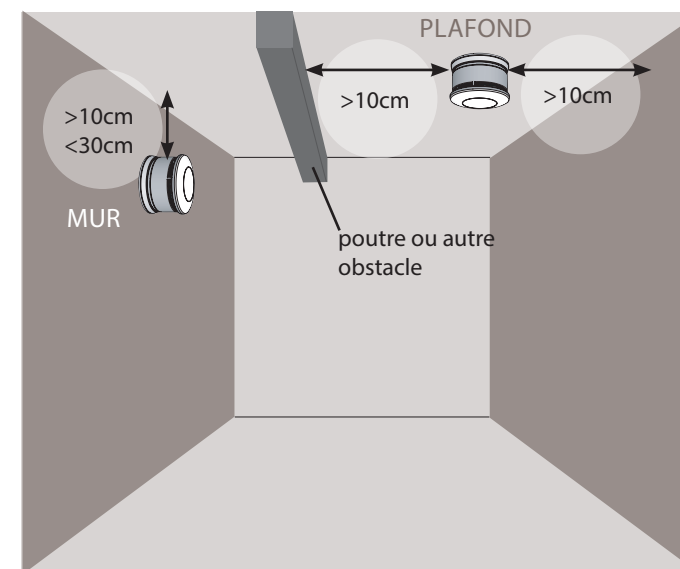
piles Alcaline AAA fournies

L'insertion des 2 piles AAA entraîne la mise en service du DAAF.

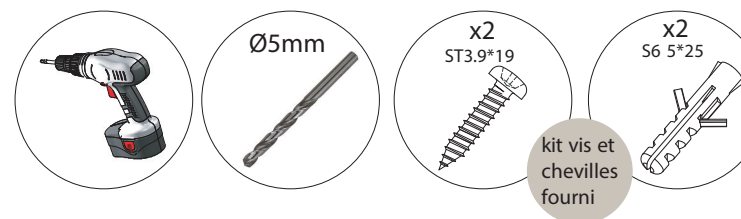
III - FIXER LE DAAF

Respecter les distances indiquées ci-dessous.

- Installation au plafond ou au mur.

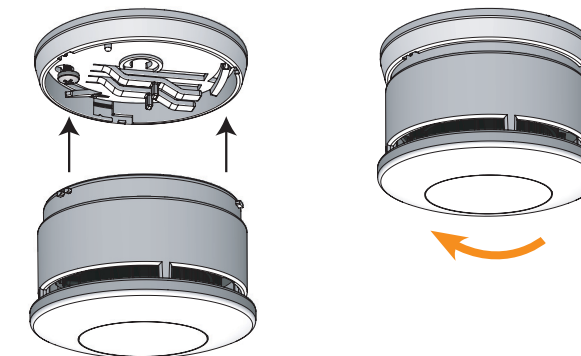
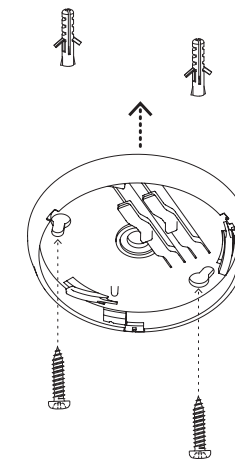


Outillage nécessaire

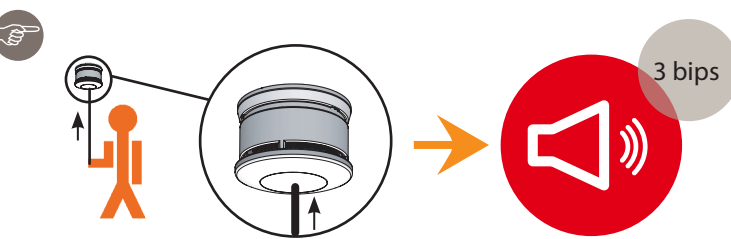


! Pour la fixation sur des matériaux creux, nous vous conseillons d'utiliser des chevilles à expansion adaptées à votre support.

- Placez l'embase au plafond ou au mur.
- Repérez les deux trous à réaliser pour la pose des chevilles.
- Percez puis positionnez les chevilles dans les trous.
- Fixez l'embase à l'aide des deux vis.
- Verrouillez le DAAF sur l'embase en le tournant dans le sens horaire.



UTILISATION DU DAAF SERENITY 1



I - TESTER LE BON FONCTIONNEMENT DU DAAF

Appuyez sur le DAAF à l'aide d'une canne (type manche à balai) jusqu'à entendre 1 série de 3 bips (répétée toutes les 1,5 secondes).

- Le test s'arrête lorsque vous relâchez l'appui.
- Testez le DAAF 1 fois par semaine.

II - ACTIVER LA FONCTION NEUTRALISATION

La fonction NEUTRALISATION permet de neutraliser le signal d'alarme du DAAF avant son déclenchement et pendant 9 minutes :

- lorsque l'origine des fumées a été identifiée (ex : fumée de cuisine, densité importante de fumée de cigarettes etc).
- avant une présence possible de fumées.

Appuyez sur le DAAF à l'aide d'une canne (type manche à balai) jusqu'à entendre 1 série de 3 bips (répétée toutes les 1,5 secondes).

- Le signal d'alarme du DAAF est neutralisé pendant 9 minutes. Si des fumées sont présentes pendant ces 9 minutes, le signal d'alarme ne se déclenchera pas. Si le niveau de fumée détecté pendant ces 9 minutes est excessif, le DAAF déclenchera quand même l'alarme.
- Au bout de 9 minutes, le DAAF est à nouveau opérationnel.

III - INTERROMPRE LE SIGNAL D'ALARME (BOUTON SILENCE)

Lorsque l'alarme est déclenchée et lorsque l'origine des fumées a été identifiée, vous pouvez interrompre le signal d'alarme.

Appuyez sur le DAAF à l'aide d'une canne (type manche à balai) jusqu'à entendre 1 série de 3 bips (répétée toutes les 1,5 secondes).

- Le signal d'alarme est interrompu pendant 9 minutes.

Si au bout de 9 minutes, le niveau de fumée détecté est très important, le DAAF déclenchera à nouveau l'alarme.

IV - CHANGER LES PILES

- Signal de fin de vie des piles : 1 bip toutes les 43 secondes.
- Dévissez la tête du DAAF pour accéder aux piles.
- Retirez les piles défectueuses et remplacez-les par les piles neuves.
- Remplacez le DAAF sur son socle.

Lorsque le signal de défaut piles retentit, changez les piles dans le plus bref délai.
Utilisez des piles AAA uniquement.

V - REPORTER LE SIGNAL DE FIN DE VIE DES PILES

Cette fonction de report permet de ne plus entendre le signal de fin de vie des piles surtout pendant la nuit.

- Signal de fin de vie des piles : 1 bip toutes les 43 secondes.

Appuyez sur le DAAF à l'aide d'une canne (type manche à balai) jusqu'à entendre 1 série de 3 bips (répétée toutes les 1,5 secondes).

- Le report du signal de défaut piles est activé pour environ 8 heures. Le signal est reporté mais pensez à changer les piles dès que possible.
- 8 heures plus tard, le défaut piles est de nouveau signalé.

VI - IDENTIFIER LES BIPS

	Signal d'alarme
3 bips toutes les 1,5 secondes	Signal de Test (appui sur le détecteur) Signal de neutralisation de l'alarme Signal d'interruption du signal d'alarme
1 bip toutes les 43 secondes	Signal de défaut piles Voir «Changer les piles» / «Reporter le signal de défaut piles»
3 bips toutes les 43 secondes	Anomalie de la chambre optique Contactez Lifebox avant un éventuel remplacement.

VII - ENTRETENIR LE DAAF

Respecter ces consignes pour éviter toute alarme intempestif

- Tous les 4 mois, commencez par enlever les piles du DAAF.
- Retirez ensuite la poussière à l'aide d'un aspirateur ou d'un chiffon antistatique.
- Nettoyez le DAAF avec une éponge ou un chiffon légèrement humide.
- Enfin, attendez 30 min que le circuit se décharge complètement avant de réinsérer les piles.

Ne pas peindre le DAAF.

Veillez à maintenir le DAAF dans un environnement propre afin que la fumée puisse parvenir à l'intérieur du détecteur.

Assurez-vous que la pièce où le détecteur est installé soit bien ventilée.

VIII - METTRE LE DAAF HORS SERVICE

- Retirez les piles du DAAF.

BON À SAVOIR

I - QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?

L'INCENDIE SE DÉCLARE CHEZ VOUS

- Faites évacuer les lieux afin d'éviter les risques d'intoxication par les fumées et les gaz.
- Fermez la porte de la pièce en feu derrière vous.
- Prévenez les secours.

Sapeurs pompiers : **18** / Numéro d'urgence européen : **112**

L'INCENDIE EST AU DESSOUS OU SUR VOTRE PALIER

- Fermez les portes et mettez des serviettes mouillées en bas des portes.
- Signalez votre présence aux secours à la fenêtre.
- Si de la fumée entre dans la pièce, allongez-vous au sol et couvrez-vous le nez et la bouche (la fumée se propage d'abord au plafond).

L'INCENDIE EST AU DESSUS

- Évacuez par l'issue la plus proche.
- Prévenez les secours si cela n'a pas été fait.

II - COMMENT ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE ?

- Ne laissez pas les enfants jouer avec un briquet ou des allumettes.
- Ne laissez pas une casserole ou une poêle sans surveillance sur le feu.
- Éteignez tous vos appareils électriques lorsque vous ne les utilisez pas.
- Éteignez complètement les cigarettes et ne fumez pas au lit.
- Éloignez tout produit inflammable des sources de chaleur (radiateur, ampoules, plaques chauffantes, etc).
- Ne ravivez pas les flammes d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence.
- Branchez un seul appareil électrique par prise.
- Équipez-vous d'un extincteur : www.lifebox.fr

III - QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?

- Faites régulièrement vérifier (par un professionnel) l'état de votre installation d'électricité, de gaz et de chauffage.
- Faites ramoner vos conduits de cheminées (par un professionnel, une fois par an).

CONTACT / GARANTIE / RECYCLAGE / CERTIFICATIONS

CONTACT

Pour nous joindre



Site internet : www.lifebox.fr

Adresse internet : info-assistance.lifebox.fr

Assistance téléphonique

01 55 62 00 38

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30.

CONSERVEZ CETTE NOTICE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DE CE PRODUIT.



ENREGISTREMENT

Avant d'installer vos produits, inscrivez-vous sur www.lifebox.fr :

- Pour obtenir votre certificat d'acquisition
- Pour recevoir une alerte de fin de vie des piles

CONDITION DE GARANTIE

Ce produit est garanti 5 ans, sauf les piles, pour une utilisation résidentielle et implique un entretien régulier.

Conditions : voir les conditions générales de LIFEBOX.

RECYCLAGE



Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers.

Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. Adhésion à un éco organisme : ERP.



Ce symbole, apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que LIFEBOX contribue au financement de tout le système de collecte sélective et le recyclage.



Ce symbole, apposé sur le produit, son emballage ou sa notice, indique que ce produit est conforme à la directive européenne ROHS 2011/65/EU.

<< restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électroniques >>.

CERTIFICATIONS

Marquage CE

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN 14604 2005 + AC:2008, en regard du règlement 305/2011 relatif aux produits de construction.

Marque NF

La marque NF appliquée sur ce produit est l'assurance d'une sécurité et d'une qualité constantes contrôlées par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés.

La marque NF-DAAF atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF292.

Caractéristiques certifiées essentielles couvertes par la marque NF

Type de montage	Mural ou plafonnier	OUI
Source principale d'alimentation		Interne au dispositif
Autonomie		1 an
Dispositif interconnectable		NON
Prévu pour installation dans un camping-car		OUI
Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes		NON
Liaison radio (vers centrale d'alarme)		NON
Indicateur d'alarme individuelle		OUI
Dispositif de neutralisation d'alarme		OUI
Option Accessibilité		NON



Produit développé et fabriqué en France